



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il y a urgence à augmenter fortement le Smic et les salaires

En 2022, le montant du Smic a été augmenté par trois fois (1^{er} janvier, 1^{er} mai et 1^{er} août), soit une augmentation totale de 5,6% sur l'année. Ce n'est pas un choix délibéré du gouvernement mais seulement la mise en œuvre d'un mécanisme de revalorisation automatique du salaire minimum, lorsque l'inflation des prix s'envole.

Au 1^{er} janvier 2023, c'est encore cette revalorisation automatique qui sera appliquée et uniquement cela (soit +1,8%).

Le gouvernement, égal à lui-même, s'appuie comme chaque année sur l'éternelle rengaine du « groupe d'experts » pour refuser le moindre coup de pouce aux salaires de 2,5 millions de salarié.es du secteur privé ! Avec une inflation galopante (ex. : +10% sur les produits de consommation courante dans la grande distribution) qui percute de plein fouet les salarié.es aux revenus les plus faibles, qui peut encore oser penser qu'on peut vivre dignement avec 1709 euros bruts par mois (11,27 euros/heure) ?

Augmenter le smic et tous les salaires

Pour permettre à toutes et tous de vivre de son salaire, pour reconnaître les qualifications, pour participer au financement de la protection sociale et améliorer le niveau des pensions, la CGT propose de porter immédiatement le Smic à 15 euros/heure soit 2 000 euros bruts mensuels (base 32h par semaine).

Cela doit s'accompagner de l'augmentation de tous les salaires. Pour cela la CGT propose :

- l'augmentation automatique de l'ensemble des minima dans les branches, à chaque revalorisation du Smic, pour éviter que les grilles salariales ne se réduisent comme peau de chagrin ;
- l'ouverture immédiate des négociations dans l'ensemble des branches professionnelles pour créer la dynamique salariale appelée des salariés ;
- la remise en place urgente d'une échelle mobile des salaires c'est-à-dire l'indexation automatique de tous les salaires sur le coût de la vie. Cette mesure indispensable existe en Belgique et au Luxembourg, deux pays de l'Union Européenne.

Ce sont les salaires qui fondent la consommation des ménages ; les augmenter, c'est permettre de consommer mieux et c'est aussi soutenir les carnets de commandes des entreprises de notre pays.

La CGT sera aux côtés de tous les salarié.es du privé et agent.es de la fonction publique mobilisés pour leur salaire et leur retraite.

Montreuil, le 15 décembre 2022